

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
DE LA PRINCIPAUTE

Presqu'à la veille de quitter Paris pour se rendre à Monaco afin d'assister à la cérémonie annuelle de l'inauguration de notre Exposition internationale des Beaux-Arts, le célèbre peintre-sculpteur J.-L. Gérôme vient de mourir dans la nuit de samedi à dimanche, frappé dans son lit d'une attaque d'apoplexie foudroyante. C'est pour la France et pour le monde des arts une grande perte qui sera vivement ressentie dans la Principauté où le maître Gérôme comptait beaucoup d'amis et d'admirateurs.

Fils d'un orfèvre de Vesoul (Haute-Saône), Jean-Léon Gérôme était né en cette ville le 11 mai 1824. Elève de Paul Delaroche, il suivit, sous la direction de ce maître, les cours de l'école des Beaux-Arts et, quelque temps après, partit avec lui pour l'Italie (1841-1846). De retour en France (1847), il débuta au Salon, où il s'est si brillamment illustré par cette hardiesse d'idée, cette intensité expressive et cette vigueur de dessin qui sont les caractéristiques de ses œuvres, qui lui valurent successivement comme peintre, deux médailles, une de troisième et de seconde classe (1847-1848), avec ses *Jeunes Grecs excitant des coqs*, une *Sainte Famille*, *Bacchus et l'Amour*; une médaille de seconde classe avec *Le Siècle d'Auguste* et la *Naissance du Christ* à l'Exposition universelle de 1855; deux médailles d'honneur, à l'Exposition universelle de 1867, avec *La Mort de César* et *Arnautes jouant aux échecs*, et la seconde en 1875 avec *Son Eminence grise*.

Parmi ses autres toiles les plus célèbres, rappelons encore : *Phryné devant l'Aréopage*; la *Sortie du bal masqué*; *César, ave morituri te salutant*; *Socrate chez Aspasia*; *Louis XIV et Molière* et une série de scènes orientales, souvenirs de ses nombreux voyages dans la Haute et Basse Egypte, en Turquie et sur les rives orientales du Danube.

J.-L. Gérôme fut également un grand sculpteur. Ses premiers essais dans ce genre datent de 1855, époque où il figura à l'Exposition de l'Industrie.

L'Exposition universelle de 1878, outre dix tableaux, offrit dans la sculpture, comme groupes de M. Gérôme, *Gladiateur* et *Anacréon*, *Bacchus et l'Amour*. Ce dernier reparut au Salon de 1881 et fut suivi de divers autres envois fort remarquables, et parmi lesquels notamment *Tanagra*, actuellement au Musée du Luxembourg; *Bellone*, grand spécimen de statuaire chryseléphantine; *Pygmalion* et *Galathée*, genre polychrome, puis un monument fort remarquable à la mémoire de M. Baudry.

M. Gérôme, dans cette branche-mère des beaux-arts, s'est également vu décerner la médaille de deuxième classe en 1878, puis en 1881 celle de première classe.

Parmi les œuvres importantes qu'il exposa en ces dernières années au Salon annuel du Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo, on se souvient de sa magnifique *Bellone* et de l'impressionnante maquette de son *Aigle de Waterloo*.

Quoiqu'approchant de la quatre-vingtième année, le maître avait gardé une merveilleuse vigueur physique et intellectuelle. Samedi soir, avant de rentrer en son hôtel du boulevard de Clichy, il avait gaiement assisté

au dîner des membres de l'Institut et avait annoncé son départ imminent pour Monaco, où il venait chaque année avec grand plaisir. Quelques heures avant ce dîner, il avait travaillé dans son atelier à une magnifique statue de Corinthe dont il était très content et qui est presque achevée. C'est dire combien la mort qui l'a si brusquement surpris, a douloureusement étonné sa famille et ses amis.

M. Gérôme était Grand-Officier de la Légion d'honneur et, en récompense de son précieux concours et de son fidèle dévouement aux Expositions internationales de la Principauté, S. A. S. le Prince l'avait, par Ordonnance du 31 janvier 1902, élevé à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Ajoutons que le Comité de l'Exposition des Beaux-Arts de Monaco a décidé, en raison de la mort de M. Gérôme, qui fut son illustre président, de ne donner aucune solennité cette année à l'inauguration du Palais, qui doit ouvrir ses portes, vendredi prochain, 15 janvier.

Hier matin, à dix heures, ont eu lieu les obsèques de M. Louis-Théophile Dégoutin, attaché au cabinet de S. Exc. le Gouverneur Général, mort prématurément à l'âge de 28 ans, des suites d'une maladie contractée aux colonies où il avait fait son service militaire. Ce modeste et dévoué employé laisse les meilleurs souvenirs et d'unanimes regrets, tant à ses supérieurs qu'à tous ceux qui avaient pu apprécier ses qualités.

Son convoi funèbre a été suivi par S. Exc. M. le Gouverneur Général et tout le personnel du Gouvernement, ainsi que par la plupart des Autorités civiles et militaires et un grand nombre d'amis. Après le service religieux à la paroisse de Sainte-Dévote, le triste cortège s'est dirigé vers le cimetière de Monaco où a eu lieu l'inhumation.

Parmi les nombreux hôtes de marque, actuellement de passage dans la Principauté, se trouvent le docteur Doyen et le docteur Galezowsky, deux illustrations du corps médical de Paris.

Depuis samedi dernier, les travaux de l'entreprise Carena, Rusca et Morando sont en pleine activité au port de Monaco. Une drague puissante a commencé à creuser la partie de la baie, le long de laquelle doit être construit le futur quai de commerce de la Principauté. Un service de gros chalands est établi à côté de la drague, et ces chalands, aussitôt pleins, sont remorqués par un vapeur pour être vidés au large. Ces travaux, intelligemment conduits, se poursuivent très régulièrement.

Un auditoire très nombreux, marquant décidément la pleine saison, garnissait, jeudi dernier, la salle de nos concerts classiques. Au programme, l'ouverture de *Coriolan*, que Wagner considérait, à juste titre, comme une des plus belles créations symphoniques de Beethoven, et que M. Jehin dirigea magistralement; la première audition de la *Symphonie en ut mineur*, de Glazounow, a particulièrement requis l'attention des dilettantes. C'est une composition de tout premier ordre,

dénotant chez son auteur une connaissance approfondie des ressources polyphoniques et instrumentales; à noter, comme ayant conquis tous les suffrages, le superbe *allegro appassionato* du début et le curieux thème avec variations qui lui faisait suite; le finale, d'un caractère majestueux, couronne dignement cette belle œuvre, qui fait le plus grand honneur à la jeune école russe, déjà glorieuse. L'orchestre nous en a donné une interprétation remarquable, où les moindres nuances furent rendues; aussi d'unanimes applaudissements ont-ils salué la conclusion de chacune des parties de cette symphonie.

Vif succès également pour le poème musical, *Le Tasse*, de F. Liszt, dont les qualités mélodiques joignent au charme pathétique la richesse d'une orchestration sans rivale. Nous avons goûté également le *Cygne de Tuonella* (1^{re} audition), dû à la plume distinguée de J. Sibelius; cette agréable légende, d'une couleur mélancolique et scandinave et où chanta finement le cor anglais de M. Dorel, n'a que le tort d'être d'un accent trop monotone.

Le concert se terminait par une opposition heureuse dans la grâce agile de la *Namouna*, de Lalo, et dans le rythme endiablé de l'*Espana*, de Chabrier.

Un concours athlétique, fort bien organisé par le Cours sportif l'*Herculis*, a réuni, dimanche après-midi, dans la salle du Théâtre des Variétés, les champions des diverses Sociétés de la région qui ont adhéré à la formation de la « Fédération des Sociétés sportives des Alpes-Maritimes ». Un public nombreux assistait aux luttes, dont les vainqueurs ont été successivement fort applaudis par les amateurs de ce genre de sport.

Par arrêté du Maire de Monaco, en date du 7 courant, le prix de vente des agneaux amenés sur les marchés est ainsi fixé :

Gigot..... le kilo. 1 fr. 80
Filet, avec rognons adhérents..... 1 fr. 80
Les autres morceaux..... 1 fr. 50

Voici le programme général des courses d'obstacles qui vont commencer cette semaine et qui, pour peu que le temps les favorise, vont attirer, comme chaque année, sur le bel hippodrome du Var, une foule de sportsmen et d'étrangers d'autant plus considérable que le nombre des chevaux engagés est, cette année, plus grand que jamais il n'a été :

1^{re} journée : Jeudi 14 janvier

Prix Blondin, haies à réclamer, 3,000 francs, 3,000 mètres.

Prix des Vétérans, steeple-chase, 4,000 fr., 3,400 mètres.

Prix d'Essai, steeple-chase, 4,000 fr., 3,400 mètres.

Prix du Conseil Général, haies, 3,500 fr., 2,800 mètres.

2^e journée : Dimanche 17 janvier

Prix Phébus, haies à réclamer, 3,000 fr., 2,800 mètres.

Prix des Alpes-Maritimes, haie-handicap, 4,000 fr., 2,800 mètres.

Grand Prix de la Ville de Nice, steeple-chase-handicap, 100,000 francs, 5,000 mètres.

Prix de la Méditerranée, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr., 3,400 mètres.

3^e journée : Mercredi 20 janvier

Prix de Menton, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr., 3,900 mètres.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France, steeple-chase, 5^e série, 4,000 fr., 3,400 mètres.

Prix de Monte Carlo, haie-handicap, 2,500 fr., 3,000 mètres.

Prix du Paillon, haies à réclamer, 3,000 fr., 2,800 mètres.

4^e journée : Vendredi 22 janvier

Prix du Chemin de Fer, haies à réclamer, 3,000 fr., 3,000 mètres.

Prix de Béthune, haies, 5,000 fr., 2,800 mètres.

Prix Masséna, steeple-chase, 4,000 fr., 3,500 mètres.

Prix de l'Estérel, steeple-chase-handicap, 4,000 fr., 3,400 mètres.

5^e journée : Dimanche 24 janvier

Prix de Cannes, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr., 3,400 mètres.

Grand Prix de Monaco, steeple-chase, 20,000 fr., 4,000 mètres.

Prix d'Espous-de-Paul, haies-handicap, 5,000 fr., 2,800 mètres.

Prix de la Californie, haies à réclamer, 3,000 fr., 3,000 mètres.

6^e et dernière journée : Mercredi 27 janvier

Prix de la Baie des Anges, haies à réclamer, 3,000 fr., 2,800 mètres.

Prix du Pont-Magnan, steeple-chase-handicap, 4,000 fr., 3,900 mètres.

Prix de S. A. S. le Prince de Monaco, haies-handicap, 10,000 fr., 3,500 mètres.

Prix de Consolation, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr., 3,500 mètres.

Dans ses audiences des 5 et 7 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Jamet Louis-Marc, né à Vienne (Isère) le 21 mars 1862, colporteur, demeurant à Nice, six jours de prison pour mendicité.

Picaud Adalbert-Marie, né à Vannes (Morbihan) le 8 mai 1852, terrassier, sans domicile fixe, même peine et même délit.

Pignier Jean-Pierre, né à Drumettaz-Clarafond (Savoie) le 29 juin 1855, jardinier, sans domicile fixe, quarante-huit heures de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Anfossi Ange, né à Taggia (Italie) le 2 juillet 1872, comptable, demeurant à San Remo (Italie), un franc d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Ruelle Louis-Henri, né le 7 novembre 1859 à Troyes (Aube), comptable, demeurant à Paris, deux mois de prison et 16 francs d'amende pour grivèlerie.

Jeudi 14 janvier 1904, à 2 heures et demie

9^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

- Au Printemps, ouverture Goldmark.
- Symphonie en si bémol (n° 1)..... Schumann.
- Le Barbier de Bagdad, ouverture..... J. Cornelius.
- (Première audition).
- Francesca da Rimini, poème symphonique Bazzini.
- (Première audition).
- Les Murmures de la Forêt (Siegfried).... Wagner.
- Rapsodie Hongroise (n° 3)..... Liszt.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Jeudi dernier, vingt-sept tireurs ont pris part au *Prix Saint Trivier*, gagné par MM. Hileret, Gillès et Des Chaux, 5 sur 5.

Autres poules gagnées par MM. Castadère, Dufier, Maran, comte de Robiano, C. Robinson, Léo, Asplen.

Samedi, le *Prix Gajoli* a été gagné par MM. Brasseur et Journu, 7 sur 7.

Autres poules gagnées par MM. Léo, Mackintosh.

Mercredi 13 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 15 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Lundi 18 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 2,000 fr.

Mardi 19 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 21 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

Samedi 23 janvier. — *Prix II. Grasselli* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 2,000 fr.

Mardi 26 janvier. — *Prix Pellier-Johnston*, 1,000 fr.

Jeudi 28 et vendredi 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai**, 3,000 francs et une médaille d'or.

Samedi 30 janvier. — *Prix du Mireho* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 1^{er}, mardi 2 et mercredi 3 février. — **Grand Prix du Casino**, un Objet d'Art et **20,000 francs**.

Vendredi 5 février. — *Prix de Février* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 8 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 francs** et une Médaille d'or.

Mercredi 10 février. — *Prix des Dahlias*, 1,000 francs.

Vendredi 12 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 15 février. — **Prix de Monaco** (handicap), **2,000 francs**.

Mercredi 17 février. — *Prix des Violettes*, 1,000 francs.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Le Secret de Polichinelle, comédie en 3 actes de M. Pierre WOLF. — *La Bascule*, comédie en 4 actes de M. Maurice DONNAY.

La saison de comédie, toujours si brillante au théâtre de Monte Carlo, s'est ouverte de la façon la plus heureuse, mardi dernier, avec le *Secret de Polichinelle*, de M. Pierre Wolf, un des plus vifs succès du Gymnase. L'auteur, un de nos écrivains dramatiques les plus parisiens et les plus pimentés, a dérogé cette fois à ses habitudes en composant une pièce toute de grâce attendrie et touchante. Résumons-la en quelques mots : Henri Jauvenel a pour maîtresse une jeune ouvrière. Les deux jeunes gens s'adorent. Mais les parents d'Henri, M. et M^{me} Jauvenel, qui veulent marier leur fils, ne l'entendent point de cette oreille. Cependant en apprenant que le jeune faux ménage a un enfant, chacun des deux époux sent *in petto* faiblir ses principes ; la tendresse l'emporte, et à l'insu l'un de l'autre, M. et M^{me} Jauvenel, qui ont peur de s'avouer mutuellement leur faiblesse, se laissent gagner par le charme de la mère et du délicieux gamin, qui est en somme leur petit-fils. Ils finissent, cela va de soi, par accorder leur autorisation et tout s'achève le plus moralement du monde par un mariage légal et légitime.

Cette bluette délicate a beaucoup séduit le nombreux public, et, à maintes reprises, des applaudissements ont souligné les jolis passages de la pièce et la valeur exceptionnelle des interprètes, d'ailleurs, presque tous, les créateurs de Paris.

Au premier plan il faut nommer M. Huguenet un des premiers comédiens de notre époque, qu' a marqué le rôle de M. Jauvenel d'une bonhomie et d'un naturel exquis ; puis M. Colombey, un Trévoux plein de malice et d'esprit. Citons encore M^{me} Marie Laure, tout à fait émouvante dans le personnage de M^{me} Jauvenel ; M^{me} Rolly, d'une élégance de bon aloi ; M^{mes} S. Demay, Lély et Blanche Ollivier, qui méritent des éloges dans des personnages de second plan ; enfin, M. Hall, plein de tenue, et la petite Baudry, d'une précocité infiniment amusante.

Le Secret de Polichinelle, avec de tels interprètes, a reçu un accueil des plus flatteurs et a excellemment inauguré la série de nos spectacles de comédie.

La Bascule, de M. Maurice Donnay, formait le second spectacle de comédie ; cette œuvre d'une fantaisie toujours amusante et d'un ton très parisien met en scène, comme son titre l'indique, les oscillations sentimentales d'un certain Hubert de

Plouha, tantôt épris d'une comédienne, Rosine Bernier, et tantôt revenant à sa femme légitime, Marguerite : le tout assaisonné de mots spirituels et risqués, et de l'originalité particulière au talent de M. Maurice Donnay. D'ailleurs, ce genre de pièces, dont toute la saveur réside dans le dialogue, exigeait l'interprétation très parisienne qu'elle a eue l'autre soir ; M. Huguenet, qu'on avait applaudi, la veille, en vieux papa bonhomme, a prouvé la souplesse de son tempérament en jouant Hubert de Plouha, un viveur et un fêtard ; nos compliments à M^{mes} Rolly, Demay, etc., ainsi qu'à M. Le Gallo, d'un comique pincé fort divertissant.

Ce soir, première représentation de *l'Enfant du Miracle*, un des vaudevilles à succès de cette année.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Plusieurs ministres français ont, ces jours derniers, passé sur le littoral leurs vacances parlementaires.

M. Rouvier, ministre des Finances, accompagné de M. Vignal, son chef de cabinet, et de M. Combalat, chef de son secrétariat particulier, a quitté Nice samedi dernier, ainsi que M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, et M^{me} Bérard.

M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, est parti dimanche matin et a été salué, sur le quai de la gare, par M. le Préfet et par M. André, consul de France à Monaco.

M. Maruéjols, ministre des Travaux publics, est également parti dimanche pour Paris.

Enfin, M. Camille Pelletan, ministre de la Marine, et M^{me} Pelletan ont, à leur tour, quitté hier soir le littoral.

M. Luzzatti, ministre du Trésor du royaume d'Italie, est venu à Nice, jeudi dernier, dans le plus strict incognito, et a eu, à la Préfecture, avec M. Rouvier, ministre des Finances, et M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, un long entretien au sujet de l'opération de la conversion, en France, de la rente cinq pour cent italienne et de la construction du chemin de fer de Nice à Coni. L'entente a été, dit-on, complète entre les ministres de France et d'Italie ; M. Luzzatti a dû repartir, le soir même, pour Rome.

Lettre de Paris

Paris, 10 Janvier 1904.

Le conflit actuellement existant entre la Russie et le Japon sera-t-il réglé pacifiquement ? Il est, Dieu merci, permis de l'espérer. Aux nouvelles très alarmistes de ces derniers jours, succèdent de plus rassurantes dépêches. Les dispositions du Japon paraissent être plus pacifiques, et le gouvernement mikadonal veut, avant d'avoir recours à la force, continuer ses négociations avec la Russie.

Le prince Tching a informé M. Ouchida-Yassuya, ministre du Japon à Pékin, que la Chine resterait neutre en cas de guerre entre la Russie et le Japon.

A la Chambre des Représentants de Washington, M. Slayden a présenté une motion invitant le Président à offrir ses bons offices ou sa médiation entre la Russie et le Japon. La motion rappelle les articles de la Convention de La Haye sur ce sujet et dit que cette démarche doit être considérée comme une simple marque d'amitié. La motion a été renvoyée à la Commission.

A Berlin comme à Vienne, l'impression est moins pessimiste. On télégraphie de Berlin à la *Pall Mall Gazette* que le Ministre des Affaires étrangères n'a pas encore reçu de nouvelles d'où l'on pourrait tirer une conclusion précise au sujet des résultats auxquels doit aboutir la situation en Extrême-Orient. Les fonctionnaires, tout en manifestant une certaine réserve, déclarent que, tant qu'il n'y aura pas un coup de feu de tiré, ils sont fondés à croire à la paix.

A la légation japonaise, on ne donne qu'une nouvelle précise : c'est que les gouvernements russe et japonais s'attachent tous les deux à assurer un compromis pacifique.

La Bourse de Berlin accuse une certaine amélioration, les dernières nouvelles étant considérées comme plus favorables.

Au Ministère autrichien des Affaires étrangères de France, on a reçu un télégramme de Tokio disant que le gouvernement japonais n'avait l'intention de prendre aucune mesure offensive en Corée tant que se poursuivront les négociations avec la Russie. Ce message a été considéré comme rassurant et a provoqué des sentiments plus optimistes dans les cercles diplomatiques et officiels, où l'on avait commencé à envisager la situation avec une certaine inquiétude. Tout en convenant, hélas ! que la guerre est toujours possible, on estime qu'il y a actuellement plus de chances pour que les questions en litige entre la Russie et le Japon soient réglées d'une façon pacifique.

* *

Les premiers jours de l'année n'ont pas été fertiles en grandes nouveautés artistiques. Depuis le 1^{er} janvier, il n'y a eu encore qu'une seule première représentation : celle de *Frère Jacques*, comédie en 4 actes de MM. Henry Bernstein et Pierre Weber, que le Vaudeville a monté avec soin.

En dépit du chant populaire évoqué par le titre de la pièce, ce n'est point positivement frère Jacques qui dort, c'est seulement son cœur d'homme jeune encore, et, pour le réveiller, il faut que se marie la gentille Geneviève, dont il fut le grand compagnon d'enfance, — il a trente-sept ans, elle n'en a que dix-neuf, — et beaucoup aussi le mentor très affectueusement écouté. Dès que lui-même a décrété que l'union de Geneviève avec le comte de Chantalard, long benêt d'insignifiance totale, il s'aperçoit que ses sentiments, pour celle tenue jusque-là pour insignifiante fillette, sont plus complexes que ceux de simple grand frère, et, le jour même de la cérémonie, il se décide, sans rien dire à personne, à filer pour la Bolivie, où on lui a offert une position capable de remettre en état une fortune joyeusement dilapidée.

Et ce départ réveille, lui aussi, un cœur, celui de Geneviève, elle aimait Jacques sans s'en douter ; et comme c'est une petite personne très pratique, le soir de ses noces, elle renvoie délibérément à une Louise de la Scala monsieur son mari, qui est enchanté de retourner à ses amours faciles et d'échapper à la vie maritale pour laquelle il ne se sentait aucun goût. Abandon du toit conjugal le jour du mariage, c'est un beau cas de divorce ; on en jouera, malgré les récriminations du vieux marquis, qu'on consolera en lui laissant épouser une riche américaine venue en France pour « acheter » un titre. On câble à Jacques en lui donnant un prétexte quelconque pour le forcer à abandonner au plus vite la Bolivie ; et les deux amoureux, enfin réunis, seront, espérons-le, aussi heureux qu'ils le méritent.

Frère Jacques se réclame du genre aimable et futile qui a décroché, ces derniers temps, quelques agréables succès ; c'est de la comédie facile avec des coins heureusement arrangés, avec suffisamment d'observation de types joliment croqués pour que, malgré des situations frisant l'in vraisemblable et malgré des scènes de remplissage de trop déconcertante banalité, on ne puisse crier, avec horreur, au vaudeville ; c'est soirée de calme délassément, assez cher au parisien généralement éreinté dès neuf heures du soir, et cela n'apporte pas grand-chose de nouveau et ne donne que médiocrement à réfléchir, du moins n'en garde-t-on nulle fatigue intellectuelle et n'en emporte-t-on nulle impression pénible et nul souvenir blessant. Si l'on ne s'y amuse pas follement, du moins ne s'y ennuie-t-on pas ; c'est quelque chose, cela ; c'est même beaucoup, si ce n'est point absolument tout.

Frère Jacques, et c'est une de ses meilleures qualités, est délicieusement joué par M. Tarride, à qui, enfin, on laisse prendre la place prépondérante que depuis longtemps déjà il devrait avoir, par M^{lle} Jeanne Thomassin, qui est jeune et charmante et a la tâche assez lourde de faire oublier le départ de Réjane ; par M^{lle} Andrée Méry, spirituellement exotique, par M^{lle} Marie Magnier, qu'on regrette de voir si rarement sur nos scènes boulevardières, et par M. Lérand, toujours méticuleusement excellent. MM. Numa et Baron fils, M^{lles} Bernou et C. Caron sont de second et troisième plans tout sympathiques. L. S.

MARINE ET COLONIES

Les expéditions de M. Peary au Pôle Nord.

— M. Peary a, récemment, communiqué à la *Royal Geographical Society* de Londres le résultat de ses quatre années d'exploration arctique (1898-1902).

En 1899, il réunit les matériaux destinés à dresser la carte de la baie de Buchanan, de la presqu'île de Bache, de la région de la baie de la Princesse Marie ; il traversa la terre d'Ellesmere jusqu'à la côte occidentale de cette région, établit une ligne continue de points d'approvi-

sionnement du Cap Sabine à Fort-Conger et explora toute la région, jusqu'au Cap Beechey.

En 1900, il détermina la limite septentrionale du Groenland, ne laissant à déterminer que la partie de la périphérie du Groenland s'étendant entre la baie de l'Indépendance et le cap Bismarck. Il reconnut également qu'il n'existait aucune terre vers le Nord et le Nord-Est, et réunit des indications tendant à établir qu'il existait une mer polaire centrale ininterrompue entre la côte explorée, le Pôle et le Spitzberg, et la Terre-François-Joseph sur l'hémisphère opposé.

En 1901, M. Peary, parti de Conger, fut obligé de s'arrêter à la baie de Lincoln et de retourner à bord du *Windward* à Payer Harbour.

En 1902, l'expédition, partie de Payer Harbour, atteignit 84° 17' 27" de latitude Nord, mais fut obligée de s'arrêter.

M. Peary se propose de repartir en juillet pour hiverner sur la côte Nord de la terre de Grant, et partir de là pour le Pôle Nord.

Nouveau cuirassé italien. — Il se nomme le *Napoli* et vient d'être lancé à Castellamare. *Engineering* nous donne à son sujet les renseignements suivants : sa longueur totale, y compris son éperon, est de 144 m. 46, la longueur entre perpendiculaires étant seulement de 132 m. 58 ; la largeur au fort en est de 22 m. 33 et le tirant d'eau moyen de 7 m. 86. Son déplacement atteint 12,625 tonnes. Ses machines auront une puissance considérable de 20,000 chevaux, et doivent lui imprimer une vitesse tout à fait remarquable de 22 nœuds. L'armement offensif comportera 2 canons de 305 millimètres, puis 12 pièces de 203 et autant de 76 ; ajoutons 4 tubes lance-torpilles. Au point de vue défensif, signalons l'épaisseur maxima de 249 millimètres pour la ceinture cuirassée et aussi pour le cuirassement de la tourelle de commandement ; les gros canons seront dans des tourelles cuirassées à 200 millimètres, les tourelles des pièces de 203 millimètres auront une cuirasse de 152 millimètres ; enfin le pont cuirassé aura un peu moins de 50 centimètres d'épaisseur.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Effets caloriques de l'émanation du radium.

— MM. E. Rutherford et H. T. Barnes ont communiqué, à la *Nature*, d'intéressantes expériences sur les effets caloriques de l'émanation du radium. On sait que MM. Curie et Laborde ont établi que le radium émettait de la chaleur d'une façon continue. Il s'agit de savoir si cette émission de chaleur a un rapport direct avec la radio-activité de cet élément ou si elle en est indépendante.

Les expérimentateurs mesurent d'abord, au moyen du calorimètre atmosphérique différentiel, la puissance calorifique de 30 milligrammes de bromure de radium pur. Le bromure de radium est alors chauffé à une température suffisante pour en chasser l'émanation, qu'on condense en la faisant passer dans un tube de verre plongé dans l'air liquide ; les tubes sont ensuite séparés et scellés. On constate alors que la puissance calorifique du radium, ainsi dépourvu d'émanations, diminue rapidement pendant quelques heures, tombe à un minimum égal à environ 30 p. 100 de la valeur primitive, puis augmente lentement de nouveau. On place alors dans le calorimètre, au lieu du radium, le tube d'émanations ; la puissance calorifique, en quelques heures, croît jusqu'à un maximum égal à environ 70 p. 100 de la chaleur primitivement émise, puis décroît lentement et finit par disparaître. La somme des puissances calorifiques du radium, privé d'émanation, et de l'émanation même se trouve toujours égale à la puissance calorifique originellement constatée dans le radium.

D'autre part, MM. Rutherford et Soddy (*Phil. Mag.*, mai) ont montré que si l'on prive le radium de son émanation, son activité décroît, en quelques heures, jusqu'à 25 % de sa valeur primitive. L'activité qui subsiste consiste *entièrement* en rayons X. Le composé solide de radium recouvre son activité primitive après un mois environ. Immédiatement après la séparation de l'émanation, l'activité (éprouvée dans un vase scellé) atteint environ deux fois sa valeur primitive à cause de la pro-

duction d'une suractivité sur les parois du vase ; puis elle diminue peu à peu de moitié. En l'espace de quatre jours environ, la somme des activités du radium et de l'émanation se trouve, à n'importe quel moment, égale à la valeur de l'activité originellement constatée dans le radium.

Il y a donc un parallélisme exact entre les variations du pouvoir rayonnant (mesuré par les rayons X) et la puissance calorifique. D'autre part, MM. Rutherford et Barnes déduisent, d'expériences antérieures, que l'émanation chassée par l'échauffement est égale à peine à 6 p. 100 de l'émanation totale. Ils concluent donc de ces expériences : que la puissance calorifique du radium accompagne directement l'émanation des rayons X, — qu'elle lui est toujours proportionnelle, — que plus des deux tiers de la puissance calorifique est due non au radium mais à l'émanation radio-active qu'il dégage de lui-même. Ce fait expliquerait les variations dans l'émission de chaleur qui se produisent à mesure que le radium vieillit, variations constatées par M. et M^{me} Curie.

L'émanation étant énorme, comparée à la quantité de matière dont elle se dégage, il en est de même de la chaleur. Il semble probable que la plus grande partie de la puissance calorifique du radium est causée directement par l'expulsion des rayons X.

MM. Rutherford et Barnes ajoutent que ces résultats s'expliquent aisément, si l'on accepte l'hypothèse de la désintégration, d'après laquelle on considère la chaleur comme dérivant de l'énergie interne de l'atome. Si l'on adopte la théorie d'après laquelle le radium tire sa chaleur d'une source extérieure, il faut supposer que moins d'un tiers de la chaleur est due au radium même et que les deux autres tiers sont dus à l'émanation du radium, qui se produit d'une façon continue et dont la propriété d'absorber de l'énergie, provenant d'une source extérieure, décroît avec le temps.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 10 Janvier 1904

PORTO MAURIZIO, vap. <i>Estella</i> , moné., c. Curatolo,	remorq. des ch'
CANNES, b. <i>Saint-François</i> , fr., c. Guillon,	sable
— b. <i>Deux-Amis</i> , fr., c. Rival,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
NICE, vapeur <i>Aïda</i> , fr., c. Sale,	sur lest.
GÈNES, drague <i>Cuore e Arte</i> , ital., c. Burattini,	drague le port.
— vapeur <i>Enrico</i> , ital., c. Giacopello,	remorq. des chal.
PALERMO, brick-goëlette <i>Stella d'Italia</i> , ital., c. Fortunato,	vin

Départs du 3 au 10 Janvier 1904

SAINT-JEAN, vap. <i>Estella</i> , monégasque, c. Curatolo,	sur lest.
CANNES, b. <i>Saint-François</i> , fr., c. Guillon,	—
— b. <i>Deux-Amis</i> , fr., c. Rival,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
NICE, vapeur <i>Aïda</i> , fr., c. Sale,	—
HUELVA, vapeur <i>Earsdon</i> , angl., c. Jos. J. Arthur,	—

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit
successeur de M^e Louis Valentin
notaire à Monaco, 2, rue du Tribunal

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT publié en conformité des articles 19 et suivants de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le cinq janvier mil neuf cent quatre, enregistré.

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, monsieur Joseph Palmaro, demeurant à Monaco, a acquis de : 1^o Pétronille-Pauline-Marie ORENGO ; 2^o Catherine-Laurencine-Françoise ORENGO ; 3^o Joséphine-Marie-Baptistine ORENGO ; 4^o et Angeline-Stéphanie ORENGO ; toutes mineures, représentées par madame Angeline CASANOVA, commerçante, veuve de monsieur Etienne-Joseph ORENGO, leur mère et administratrice légale, avec laquelle elles demeurent à Monaco, rue de l'Eglise ;

Un terrain situé à Monaco, quartier de la Condamine, connu sous le nom de **Square Nave**, d'une superficie de 477 mètres carrés ; 79 décimètres carrés, en nature de jardin, plantés d'arbustes et d'arbres d'agrément, clos de mur surmonté d'une grille ; confinant : au nord, la rue des princes ; au couchant, la rue des Orangers ; au levant et au midi, à une rue privée ; porté au plan cadastral sous le n^o 39 p. de la section B.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de **vingt-deux mille francs**, et en outre à la charge par le Domaine de transformer ledit terrain en jardin public.

Une expédition dudit contrat a été déposée ce jour-d'hui au bureau des hypothèques de Monaco pour être transcrite.

Les personnes ayant sur l'immeuble ci-dessus désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire dans le délai de quinze jours, à défaut de quoi ledit immeuble en sera définitivement affranchi.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur cet immeuble, elles devront produire leur réclamation à l'administration des Domaines dans le délai de 10 jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le 8 janvier 1904.

Pour extrait :
(Signé) : Alex. EYMIN.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 20 décembre 1903, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le 2 janvier 1904, volume 85, numéro 19, M. Joseph-Jean-Louis CARDANI, employé au Casino, demeurant à Monaco, a vendu à M^{lle} Alexandrine-Laurence COMBE, rentière, demeurant à Paris, avenue Carnot, 17, ayant tous les deux fait élection de domicile en l'étude dudit M^e Carrière.

Une parcelle de terrain de la superficie de cent quatre mètres cinquante cinq décimètres carrés, à prendre au nord d'une plus grande contenance, sise à Monaco, quartier des Moneghetti, cadastrée numéro 435 p., section B, de manière à confronter : du nord et du levant, M^{lle} Combe, acquéreuse ; du midi, la partie restante au vendeur, et de l'ouest, le chemin de la Turbie.

Cette vente a été faite au prix de **huit mille trois cent soixante-quatre francs**, payé comptant.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions d'hypothèques légales, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition dudit acte a été déposée, le 9 janvier 1904, au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Monaco, le 9 janvier 1904.

Pour extrait :
CARRIÈRE, notaire.

Enregistré à Monaco, le 9 janvier 1904, f^o 93 v^o, case 4. — Reçu un franc.

Signé : CASSEREAU.

Cabinet de M^e KUNEMANN, avocat à Monaco

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
sur saisie immobilière**

Il sera procédé, le ven redi 5 février 1904, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une

MAISON DE RAPPORT

située à Monaco, circonscription de la Condamine, rue des Moneghetti, dénommée :

VILLA CÉCILE

DÉSIGNATION :

Cette maison est élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec jardin au midi, de sept mètres cinquante centimètres de largeur ou profondeur sur environ quinze mètres de longueur, complanté d'une vigne et de quelques arbres fruitiers.

La façade Nord de ladite maison, sur le chemin privé, est percée, au sous-sol, de deux fenêtres grillées ; au rez-de-chaussée de la porte d'entrée et de quatre fenêtres, avec portail en bois accédant à la cour Est ; et à chaque étage de cinq fenêtres ; la façade Sud, sur le jardin, est percée au sous-sol de quatre fenêtres grillées ; au rez-de-chaussée d'une porte vitrée accédant à l'appartement occupé par le sieur Louis Gariazzo au jardin sus désigné, et de trois fenêtres ; et à chaque étage de quatre fenêtres.

Les façades Est et Ouest sont percées en tout de six petites ouvertures et d'une porte côté Est.

Un lavoir se trouve dans la cour Est adossé au mur de clôture ; un petit hangar se trouve dans la cour Ouest.

Cette propriété est clôturée au midi, à l'Est et à l'Ouest, par un mur ; elle figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section B, numéro 428 partie, lieu dit ou quartier des Moneghetti pour une superficie totale de deux cent quatre-vingt-dix mètres carrés.

Telle que la maison s'étend et comporte avec toutes ses aisances et dépendances sans aucune exception ni réserve.

FAITS ET PROCÉDURE :

L'immeuble mis en vente a été saisi à la requête de la demoiselle Joséphine MEIER, employée au Savoy-Hôtel, demeurant à Monaco, pour laquelle domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e Kunemann, avocat, contre : 1^o le sieur Louis GARIAZZO, propriétaire et peintre-décorateur, pris tant en propre que pour tous effets de droit ; 2^o la dame Marie PALMERO, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco ; suivant procès-verbal de Tobon, huissier à Monaco, en date du 22 octobre 1903, enregistré et transcrit, après dénonciation au saisi, au Bureau des Hypothèques de Monaco, le 24 octobre même année, volume 3, n^o 40.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e Kunemann, avocat poursuivant, et par lui déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, après enregistrement.

MISE A PRIX

Outre les clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble ci-dessus désigné sera exposé aux enchères sur la mise à prix fixée par le poursuivant de **trois mille cinq cents francs**, ci..... **3,500 francs**.

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco par l'avocat poursuivant, le quatre janvier mil neuf cent quatre.

Signé : Ed. KUNEMANN.

Dûment enregistré.

**GRAND HOTEL DE LONDRES
A MONTE CARLO**

Société Anonyme Monégasque

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres, à Monte Carlo, sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire, le 29 janvier 1904, à 10 heures et demie du matin au Siège social, pour statuer sur les difficultés ayant surgi entre le Conseil d'Administration et le Directeur.

Nul ne peut être admis à l'Assemblée s'il n'est porteur de dix actions, qui devront être déposées au Siège social trois jours francs avant l'Assemblée. Un administrateur les recevra tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures du matin.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Pour cause de cessation de commerce, **Magasin d'Epicerie** à remettre.

Pour tous renseignements, s'adresser, 16, rue du Milieu, Monaco-Ville.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^o vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^o vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

**PARFUMERIE
DE MONTE CARLO
NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur
FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO
Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM
Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.
EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.
EXTRAIT DE CANTHARIDES
Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.
HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

**REINTURERIE
DE PARIS**

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord **MONTE CARLO**

**AMEUBLEMENTS & TENTURES
Eugène VÉRAN**

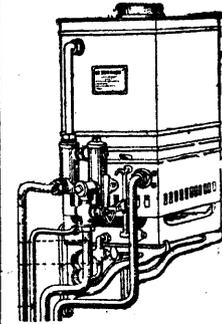
Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets
Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE
MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES
pour Salles de Bains,
Lavabos et Water-Closets,
Appareils d'Eclairage
et Chauffage par le Gaz,
Chauffe-Bains et Baignoires.

"Le Torride"

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Déc. Janv.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
5	768.8	768.5	768.1	768.0	768.2	10.1	13.0	12.5	12.4	11.5	70	Ouest.	Beau.		
6	68.5	68.5	68.1	68.5	69.1	11.8	10.8	10.5	10.2	10.0	72	Sud-Ouest fort.	Beau, quelq. nuages.		
7	71.0	71.2	71.8	72.1	72.5	12.0	12.8	12.5	11.2	11.3	76	Est.	Nuageux.		
8	74.1	5.5	5.1	5.2	5.5	11.5	12.8	12.1	10.7	10.5	76	Sud-Est.	Beau, nuageux.		
9	76.0	76.2	76.0	74.8	74.1	12.5	13.4	11.8	11.5	11.3	70	Est.	Nuageux.		
10	71.2	71.4	1.8	72.2	72.2	12.1	12.5	12.0	11.8	11.5	66	—	—		
11	2.5	2.8	2.4	1.8	1.7	12.3	13.8	13.5	12.4	11.8	68	Calme.	Pluie, nuageux.		
DATES		5	6	7	8	9	10	11							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	13.1	11.8	12.8	12.8	13.4	12.5	13.8						
		Minima.	10.0	9.8	8.7	9.8	10.2	11.2	11.5						
												Pluie tombée : 1 mm			